



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
30 mars 2015  
Français  
Original: anglais

## Conseil du commerce et du développement

Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme  
Soixante-dixième session  
Genève, 9 mars 2015

### Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa soixante-dixième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le 9 mars 2015

#### Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction .....	2
I. Décisions du Groupe de travail à sa soixante-dixième session .....	2
II. Résumé du Président .....	2
III. Questions d'organisation.....	6
Annexes	
I. Ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session du Groupe de travail.....	7
II. Participation .....	8



## **Introduction**

La soixante-dixième session du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme, qui a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, le 9 mars 2015, a été consacrée à l'examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.

### **I. Décisions du Groupe de travail à sa soixante-dixième session**

#### **Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED**

1. À sa séance plénière de clôture, le 9 mars 2015, le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a pris note du rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED (document TD/B/WP/269).

### **II. Résumé du Président**

#### **A. Déclarations liminaires**

2. Des déclarations liminaires ont été prononcées par: le Secrétaire général adjoint de la CNUCED; le représentant des Philippines, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de la République bolivarienne du Venezuela, au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; le représentant de la République-Unie de Tanzanie, au nom du Groupe africain; le représentant du Bénin, au nom des pays les moins avancés; le représentant de l'Union européenne (Lettonie), au nom de l'Union européenne et de ses États membres; le représentant du Canada, au nom du Groupe JUSSCANNZ; le représentant de la Chine; le représentant de l'Équateur; le représentant du Kenya; le représentant du Maroc; le représentant de l'Algérie; le représentant de l'Afrique du Sud; le représentant de la République démocratique du Congo; le représentant du Bangladesh; le représentant du Brésil; le représentant de la République-Unie de Tanzanie; et le représentant de la République bolivarienne du Venezuela.

3. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a résumé les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED, ainsi que les résultats de l'enquête de lectorat réalisée en 2014.

4. Les représentants de nombreux groupes régionaux et délégations ont noté les progrès réalisés par la CNUCED en matière de communication, dont un renforcement de sa présence sur les réseaux sociaux et une amélioration du contenu du site Web. Ils se sont félicités de l'augmentation de 15 % du nombre de consultations du site Web, ainsi que de la création du compte Twitter du Secrétaire général de la CNUCED.

5. Les représentants de plusieurs groupes régionaux ont salué les efforts déployés par la CNUCED pour s'adresser à différentes parties prenantes – société civile, secteur privé, universités, opinion publique en général – et pour adapter ses méthodes de communication à chaque audience. Les alertes «What's New» fournissaient une information utile et actualisée aux représentants, et les Dialogues de Genève contribuaient à la mobilisation des

organisations internationales et des représentants à Genève. Le représentant d'un groupe régional s'est déclaré satisfait de l'importance que la CNUCED accordait à la société civile.

## **B. Séances informelles**

6. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séance informelle.

## **C. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED**

(Point 3 de l'ordre du jour)

7. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a présenté le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED (TD/B/WP/269), ainsi que le rapport sur l'enquête de lectorat relative aux principales publications de la CNUCED (TD/B/WP(70)/CRP.1), réalisée en 2014.

8. Concernant la stratégie de communication, l'année 2014 avait principalement été marquée par le développement de la communication numérique, la mise au point de produits et d'outils spécifiquement adaptés aux représentants, aux journalistes et à la société civile, et l'organisation d'un certain nombre de réunions et manifestations de haut niveau, notamment en rapport avec le cinquantième anniversaire de la CNUCED.

9. S'agissant de la politique de publication, le nombre de publications continuait d'être rationalisé. Davantage d'exemplaires étaient diffusés sur lecteurs flash, plutôt qu'en version papier, lesquelles copies papier étaient réservées aux pays africains et aux pays les moins avancés. Le Comité des publications avait amélioré sa coordination au sein de la CNUCED, et le processus d'approbation des publications avait été simplifié.

10. Les publications de la CNUCED visées par l'enquête de lectorat réalisée en 2014 avaient reçu une note positive moyenne de 4,2 sur 5.

11. Les représentants de quelques groupes régionaux ont fait des suggestions pour améliorer les produits d'information de la CNUCED. L'une de ces suggestions était d'établir la documentation préparée par le secrétariat sous la forme de petits fichiers numériques auxquels les fonctionnaires et les responsables sur le terrain auraient facilement accès. Les rapports des réunions pourraient aussi faire ressortir des points essentiels, présenter des informations complémentaires et fournir les coordonnées des représentants. La CNUCED devrait également penser à de nouveaux moyens de rendre compte de ses travaux, s'agissant par exemple de l'exécution des projets d'assistance technique.

12. Quelques délégations ont suggéré que davantage de données, si possible, figurent dans les futurs rapports, qui permettraient d'évaluer l'efficacité des activités de communication – avec, par exemple, davantage de statistiques détaillées sur le nombre de rapports téléchargés et le nombre de destinataires des différents bulletins, ainsi que sur l'impact des messages diffusés par l'organisation sur les réseaux sociaux. Un rapport plus concis et plus analytique serait utile.

13. De nombreuses délégations ont souligné que si la diffusion électronique des publications pouvait être une solution idéale, la fracture numérique n'en restait pas moins une réalité pour de nombreux pays en développement, ce dont il fallait tenir compte. Des versions papier des publications et des documents continueraient donc d'être nécessaires. En outre, la traduction en temps voulu des publications dans toutes les langues officielles de l'ONU était essentielle pour éviter une marginalisation des pays en développement dans les réunions intergouvernementales. Une autre délégation a noté les progrès continus réalisés en matière de publication et de traduction de la documentation

pour les réunions et a encouragé le secrétariat à poursuivre dans cette voie, ainsi qu'à continuer d'améliorer la publication en ligne des documents officiels sur le Portail des représentants.

14. Plusieurs délégations ont souligné la nécessité d'une meilleure coordination entre le secrétariat de la CNUCED et les missions à Genève lorsque des experts nationaux étaient invités à assister à des réunions. Quelques délégations ont demandé à avoir accès aux coordonnées de tous les fonctionnaires du secrétariat de la CNUCED, et qu'un organigramme soit publié sur le Portail des représentants pour faciliter les contacts et l'échange d'informations.

15. De nombreuses délégations ont également demandé des informations sur la stratégie de communication qui serait mise en œuvre pour la prochaine quatorzième session de la Conférence (CNUCED XIV), prévue en mars 2016 à Lima.

16. Les représentants de quelques groupes régionaux ont souligné que la stratégie de communication devrait être replacée dans un plus vaste contexte institutionnel et que, outre la communication et l'information, la dimension intergouvernementale du mandat de la CNUCED devait être renforcée.

17. Le secrétariat a répondu à plusieurs questions et observations émanant des délégations.

18. Concernant la suggestion de disposer de documents plus facilement consultables sous format électronique, le secrétariat a indiqué que des efforts étaient actuellement déployés dans ce sens. Deux exemples en étaient les synthèses de la CNUCED, qui aidaient les représentants à informer leur capitale, et la représentation graphique de l'histoire de la CNUCED<sup>1</sup>.

19. Concernant les questions relatives à la stratégie de communication pour la quatorzième session de la Conférence, le secrétariat a dit qu'un plan serait établi, comme cela avait été fait par le passé. Il serait prochainement demandé aux États membres de participer activement à la planification de cette stratégie.

20. Le secrétariat s'efforcerait d'améliorer les procédures d'économie de papier qui avaient été adoptées lors de la Conférence de Doha. Il a néanmoins reconnu la nécessité de continuer d'établir des versions papier des publications. La diminution du nombre d'exemplaires des publications n'aurait pas d'influence sur la diffusion de ces publications dans les pays où le téléchargement de gros fichiers était difficile. Le secrétariat a également pris note de la proposition d'ajouter une question sur ce point – à savoir si des versions papier des publications étaient souhaitées ou non – dans l'enquête de lectorat.

21. Il a également pris note de la demande de rendre plus concis et plus analytiques les futurs rapports annuels sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication. Un rapport plus analytique, présentant une analyse des données et de l'impact sur les réseaux sociaux, exigerait des compétences et probablement des ressources spécifiques.

22. S'agissant des contacts avec les missions à Genève lorsque le secrétariat de la CNUCED invitait des experts nationaux ou à propos d'autres communications destinées aux gouvernements, le secrétariat a noté que telle était la politique de la CNUCED et a remercié les représentants d'attirer l'attention sur cette question. Dans ce contexte, il a également noté que le fait de pouvoir s'adresser aux fonctionnaires du secrétariat par le

<sup>1</sup> Voir <http://unctad.org/en/pages/AllPolicyBriefs.aspx>; [https://prezi.com/edxrb7gntxbj/unctad-history-in-the-making/?utm\\_campaign=share&utm\\_medium=copy](https://prezi.com/edxrb7gntxbj/unctad-history-in-the-making/?utm_campaign=share&utm_medium=copy).

biais des directeurs de division écartait tout risque de confusion ou d'omission dans les communications avec les représentants.

23. Concernant l'absence de lien entre le site Web de la CNUCED et celui du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le secrétariat a indiqué qu'un lien vers le Département était bel et bien disponible sur le site Web de la CNUCED<sup>2</sup>.

24. La question récurrente de la traduction en temps voulu de la documentation de la CNUCED appelait quelques précisions. Des améliorations sensibles avaient été obtenues concernant la documentation pour les réunions, avec une proportion de 100 % de documents soumis à temps pour la traduction en 2013 et 2014. La traduction des publications et des documents relevait toutefois d'une problématique échappant largement à la CNUCED et qui tenait à la diminution des ressources allouées à la Division de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Genève pour les services de traduction.

25. La révision de la politique d'approbation évoquée dans le document TD/B/WP/269 visait à réduire les goulets d'étranglement. Les principales publications (rapports phares) étaient approuvées par le Cabinet du Secrétaire général, tandis que toutes les autres publications étaient désormais approuvées par les divisions, qui avaient à charge d'organiser un processus interne de relecture et d'assurer ainsi la qualité requise.

26. Le secrétariat a indiqué qu'un fonctionnaire devrait prochainement être désigné pour assurer la liaison avec le Groupe africain.

#### **D. Examen des résultats de la session**

(Point 3 de l'ordre du jour)

27. Les représentants de plusieurs groupes régionaux sont convenus que le fait que seul le Résumé du Président, plutôt que des conclusions concertées négociées, constitue le résultat de la session n'établirait pas un précédent pour de futures sessions du Groupe de travail.

28. Le représentant d'un groupe régional aurait préféré des conclusions concertées, dans la mesure où des vues convergentes avaient été exprimées sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, et sur les moyens de l'améliorer. Le représentant d'un autre groupe régional a pris note des progrès accomplis dans cette mise en œuvre et a encouragé le secrétariat à poursuivre la promotion et la diffusion de toutes ses publications, en vue de renforcer l'impact et la visibilité de la CNUCED dans ses domaines de travail.

29. Appréciant l'utilité du rapport du secrétariat et des échanges avec les délégations auquel son examen donnait lieu, le représentant d'un autre groupe régional a déclaré souhaiter que soit étudiée plus avant la question du contenu et de la longueur de ce rapport. Sa délégation était également ouverte à des débats transparents sur tous les aspects des méthodes de travail du Groupe de travail.

---

<sup>2</sup> <http://unctad.org/en/Pages/About%20UNCTAD/Post-2015.aspx>.

### **III. Questions d'organisation**

#### **A. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

30. Le Groupe de travail a élu M. Aleksandr Tselyuk (Bélarus) Président, et M. Fredrick Matwang'a (Kenya), Vice-Président/Rapporteur.

#### **B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

(Point 2 de l'ordre du jour)

31. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/WP/268), qui se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

#### **C. Ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session du Groupe de travail**

(Point 4 de l'ordre du jour)

32. À sa séance plénière de clôture, le 9 mars 2015, le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa soixante et onzième session (voir l'annexe I).

#### **D. Questions diverses**

(Point 5 de l'ordre du jour)

33. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

#### **E. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement**

(Point 6 de l'ordre du jour)

34. Le Groupe de travail a autorisé le Président et le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa soixante-dixième session.

## Annexe I

### **Ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session du Groupe de travail**

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED:
  - a) Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général;
  - b) Évaluation externe du sous-programme 3 de la CNUCED: commerce international;
  - c) Suite donnée aux évaluations:

Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 2 de la CNUCED: investissement et entreprises;
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-douzième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

## Annexe II

### Participation<sup>3</sup>

1. Des représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session:

Allemagne	Guatemala
Autriche	Inde
Bélarus	Italie
Chili	Panama
Chine	Suisse
Finlande	

2. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Algérie	Kenya
Arabie saoudite	Lettonie
Argentine	Libye
Bangladesh	Madagascar
Brésil	Maroc
Burundi	Mexique
Canada	Népal
Côte d'Ivoire	Oman
Cuba	Pakistan
Espagne	Philippines
Équateur	Pologne
Estonie	République démocratique du Congo
Éthiopie	République de Moldova
France	République dominicaine
Grèce	République-Unie de Tanzanie
Indonésie	Togo
Iraq	Venezuela (République bolivarienne du)
Jordanie	

3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Centre Sud  
Union européenne

---

<sup>3</sup> Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir le document TD/B/WP(69)/INF.1.